



Ni soldats ni héros, maintenant la Sauvegarde69 doit augmenter nos salaires et améliorer nos conditions de travail !

Pour la deuxième année consécutive, la Sauvegarde69 va bénéficier d'une exonération de cotisations sociales équivalentes à 1 200 000 d'euros par an.

La baisse des cotisations patronales n'a pour effet que d'affaiblir la sécurité sociale qui comme nous l'affirmons doit garantir le droit pour tous à la santé, la famille, l'emploi, la retraite...

... Nous apprenons, lors du dernier CSEC, que les $\frac{3}{4}$ de ses 1 200 000€ serviraient à embaucher. Ou ? Seule certitude pour l'heure au siège !

Quelle part est prévue pour améliorer nos rémunérations ? RIEN !

Nos salaires n'ont pas augmenté de manière significative depuis 20 ans avec une perte du pouvoir d'achat de plus de 25%.

Depuis trop longtemps, nous dénonçons les gestions comptables qui dégradent nos conditions de travail et la qualité de l'accompagnement. Le début de cette crise sanitaire n'a fait qu'aggraver ce constat : manque de personnel, dégradations des conditions de travail (loi d'urgence), et pour les collègues en télétravail un mépris de la DG en refusant toute indemnisation de leurs frais (ordinateur, connexion, électricité etc).

Nous ne sommes ni des héros ni des soldats, mais nous revendiquons :

- Une augmentation pérenne de nos salaires de 300 € minimum
- L'octroi d'une prime exceptionnelle de 1500€ pour tous les salarié.e.s de la Sauvegarde69.
- Une Indemnisation des frais engendrés par le télétravail de 50€ mensuel au minimum.
- L'arrêt immédiat de toutes les économies faites sur le dos de l'action sociale.
- L'arrêt de la tarification à l'acte et des projets de marchandisation du secteur.
- Un plan d'embauche prenant réellement en compte le manque de moyens humains dans nos établissements et services.
- Un plan de formation pluridisciplinaire
- Une augmentation des budgets à la hauteur des besoins des établissements et services
- Une sécurité sociale à 100%, gérée par les salarié.e.s, et devant permettre un grand service public de santé et d'action sociale répondant aux besoins de la population.

La protection, l'autonomie, la prévention des exclusions..., en soi : L'action sociale, cela nous concerne tous ! Les enfants, adultes, français ou étrangers avec ou sans papier ne sont pas une marchandise et tout comme l'action sociale n'est pas une entreprise ; mobilisons-nous contre la fatalité du toujours moins. Maintenant il devient indispensable de nous donner les moyens d'assurer nos missions. Ensemble nous devons changer nos quotidiens de travail ainsi que notre société et ne pas sous-estimer le pouvoir d'agir des travailleurs.

Nous appelons à la mise en place d'assemblées générales dans nos établissements, à se mettre en grève et manifester le 16 juin 2020 à 13h00 de l'Hôpital Edouard Herriot (place d'Arsonval) à l'ARS

Des préavis de grève ont été déposés qui permettent de débrayer et de se mettre en grève Lyon, le 9 juin 2020